

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1274

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Descoeur, M. Bony, Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Bourgeaux,
Mme Bonnet, M. Brigand, M. Cordier, Mme Corneloup, M. Kamardine, M. Minot, Mme Périgault,
M. Vatin, M. Dive, M. Jean-Pierre Vigier, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Gosselin, M. Taite et
M. Habert-Dassault

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.